



CSE DDR GSO : ÉDITO DE VOS ÉLUS

LA CFE-CGC FIDÈLE À SES CONVICTIONS

REVENDIQUE DES ACCORDS LOCAUX

Là où certains se prennent les pieds dans leur tapis orange en votant POUR une expertise et en laissant parfois une partie de leur électorat, **la CFE-CGC fidèle à ses principes prend de la hauteur avec son colibri en s'abstenant.**

Lors du CSE du 12 juin 2025, **deux sujets particulièrement difficiles étaient à l'ordre du jour**, à savoir :

- **Le projet d'évolution du réseau de la DDR Grand Sud-Ouest** en deux mots : fermeture de bureaux.
- **Le projet de la deuxième vague de fusions au sein de la DDR Grand Sud-Ouest** : neuf secteurs sur la DEX Nouvelle Aquitaine et un sur la DEX Occitanie.

À de nombreuses reprises, **La CFE-CGC s'est prononcée sur les fusions**, notamment sur **celles qui ont échappé à tout dialogue social** sur la DEX Occitanie en 2024 et qui ont **heurté de nombreux collègues**. Lors de la première vague des fusions 2025 présentée en CSE le 22/01/2025, **les élus de la CFE-CGC ont été les seuls à demander un accompagnement « Premium XXL »** pour tous les postiers concernés par les fusions. **Elle était aussi la première à pointer du doigt l'absence d'un dialogue social** renforcé sur des sujets aussi impactant pour les postiers.

Les accords mettant en place les CSE dans notre entreprise prévoient le rôle essentiel du Délégué Syndical, consistant à **négoier des accords locaux sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des postiers**. **La CFE-CGC revendique l'application des accords du Groupe en invitant les Délégués Syndicaux à des négociations locales afin de signer des accords locaux au plus près des attentes et besoins des postiers**. Si la pratique est courante en BSCC, la CFE-CGC dénonce qu'elle soit absente en BGNP.

La CFE-CGC a rappelé au Président du CSE-E GSO l'importance d'un dialogue social renforcé, constructif et loyal. Pour la CFE-CGC un accord local sera toujours plus protecteur et moins coûteux pour les postiers qu'une expertise ! La CFE-CGC s'est abstenue, non parce qu'elle cautionne les projets d'évolution du réseau ou de fusions présentées, mais parce qu'elle milite POUR des accords locaux protecteurs sur les sujets impactant.

Afin de protéger les intérêts des Managers, CODIR et ligne bancaire, **les élus de la CFE-CGC veilleront au coût des expertises afin qu'elles ne viennent pas réduire les accompagnements des cadres impactés par les fusions, ni les budgets en faveur des conditions de travail des postiers de ces secteurs.**





Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.
Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu.
Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :
« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : *« Je le sais, mais je fais ma part. »*
Légende amérindienne



100%
CADRES

100%
VOUS

**CFE
CGC**
Groupe La Poste